

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

MÉMOIRES
COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1880

BIBLIOGRAPHIE

Botanique élémentaire, descriptive et usuelle, par M. L'ABBÉ CARIOT. 6^e édit., 3 vol. Lyon, 1879 ; chez Josserand, libraire.

S'il est une vérité banale, à force d'être vraie, c'est que les bons livres, en facilitant l'étude, contribuent puissamment à la propagation des connaissances scientifiques. Aussi peut-on dire, sans être taxé d'exagération, que l'ouvrage de notre savant collègue, M. l'abbé Cariot, a si heureusement excité et entretenu chez nous le goût de la Botanique, qu'il est peu de pays en France où proportionnellement on trouve autant de personnes s'adonnant à l'étude des plantes que dans la région dont la ville de Lyon est le centre : ce que prouve, du reste, le succès extraordinaire de l'ouvrage de M. Cariot, dont la 6^e édition a paru vers le milieu de l'année 1879.

L'œuvre magistrale de notre compatriote se compose de trois parties, dont une peut être considérée comme principale, et les deux autres comme accessoires. Ces trois parties sont, suivant l'ordre de leur importance :

1^o La description de toutes les espèces sauvages qui croissent dans le bassin moyen du Rhône, c'est-à-dire dans les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. Une clef analytique des familles, des genres et des espèces décrites forme le complément de cette partie essentielle et fondamentale de l'ouvrage ;

2^o La description de la plupart des espèces cultivées dans les jardins d'agrément. Une clef analytique est jointe à la Flore horticole ;

3^o Un traité élémentaire de Botanique, suivi d'un vocabulaire des termes usités dans cette science et d'un dictionnaire fournissant des notions détaillées sur la plupart des espèces cultivées et sur les plantes sauvages les plus répandues (1).

(1) L'ordre logique ci-dessus indiqué n'a pas été suivi par l'auteur, lequel a réuni dans le premier volume : le traité élémentaire de Botanique, le vocabulaire et la clef analytique des espèces sauvages décrites dans le second volume.

Je ne parlerai pas des parties de l'ouvrage qui contiennent la Flore des jardins, le dictionnaire et le traité élémentaire de Botanique. Je veux surtout appeler l'attention des botanistes sur l'accroissement considérable donné par l'auteur au volume contenant la description des espèces spontanées. Dans les précédentes éditions, la Flore ne comprenait que le département du Rhône et une partie de ceux de la Loire, de l'Ain et de l'Isère. Actuellement, à l'exception du département de l'Ardèche délaissé par l'auteur, elle embrasse tout le bassin moyen du Rhône, depuis les régions chaudes de la partie méridionale de la Drôme et des Hautes-Alpes jusqu'aux sommités des Alpes dauphinoises et savoyardes du côté de l'est, et jusqu'aux montagnes du Forez du côté de l'ouest.

L'extension donnée par l'auteur au domaine de la Flore est suffisamment justifiée par le développement de plus en plus considérable des moyens de transport. Grâce aux chemins de fer, plusieurs régions fort éloignées de notre ville sont devenues d'un accès prompt et facile. C'est ainsi qu'en une journée le botaniste peut, en partant de Lyon, se rendre, par exemple, sur le plateau du mont Cenis; au col de la Roue ou dans la haute vallée de Valmeinier, près du mont Tabor; au-dessus de Termignon, dans le vallon de la Leisse qui conduit à la Vanoise; à Beaufort, d'où l'on peut aller explorer les massifs du Crêt-du-Ré au-dessus d'Aime ou ceux du Bonhomme et des Fours; à Revel et à La Morte, point de départ des ascensions de Belledonne et de Taillefer; au Rivier-d'Allemont, situé au pied méridional des Sept-Laux; à Villard-de-Lans, d'où l'on part pour gravir les hauteurs de la Moucherolle; enfin, car il faut bien abréger cette énumération qui pourrait être fort longue, on peut, en un jour, aller au-delà de Gap, à proximité des monts Séuze et Aurose, ou encore arriver, par le Puy et le Monastier, jusque sur les flancs du mont Mezenc.

Nous conseillons aux botanistes de faire relier de la manière suivante les diverses parties de l'ouvrage :

Le premier volume se composera exclusivement de la clef analytique des espèces sauvages; le deuxième volume ne contiendra que la description des dites espèces. Ces deux volumes, très-portatifs, sont ceux que le botaniste emportera dans ses herborisations; le troisième volume se composera du traité élémentaire de Botanique, du vocabulaire des termes, du dictionnaire et de la Flore horticole.

Quelles facilités n'aura-t-on pas lorsque les chemins de fer projetés de Genève à Chamonix et de Gap à Briançon permettront d'aller rapidement visiter les flancs du géant des Alpes, ainsi que les riches montagnes du Briançonnais et du Queyras, que dominant d'un côté le mont Viso, d'autre part le Pelvoux?

L'ouvrage de notre savant collègue est d'autant plus précieux qu'il n'en existait auparavant aucun autre à l'usage des botanistes désireux d'étudier sur place la végétation des Alpes françaises. *La Flore du Dauphiné*, par Mutel, est depuis longtemps épuisée; et d'ailleurs, même en ce qui concerne le Dauphiné, c'est un ouvrage fort incomplet, tant sous le rapport géographique qu'au point de vue descriptif.

A ce propos je ne puis m'empêcher de remarquer avec quel soin l'auteur de la *Flore du bassin moyen du Rhône* a su éviter, dans la description des espèces, la prolixité des détails superflus et la concision excessive, deux défauts qui, bien que diamétralement opposés l'un à l'autre, ont également pour conséquence de laisser l'esprit du lecteur dans le doute et dans l'incertitude. M. Cariot, voulant que son livre fût peu volumineux, afin d'être portatif, s'est appliqué à faire ressortir les caractères essentiels et distinctifs, sans négliger pourtant de donner une idée générale de chaque plante.

Tout en rendant pleine justice au mérite incontestable de l'ouvrage de notre savant confrère, je demande qu'il me soit permis de signaler quelques lacunes et omissions regrettables.

En premier lieu, il me paraît surprenant que l'auteur, sans même fournir la moindre justification, ait complètement exclu du domaine de sa *Flore du bassin moyen du Rhône* le département de l'Ardèche, alors qu'il n'avait pas hésité à y faire entrer celui de la Drôme. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de France pour reconnaître immédiatement que ces deux départements sont presque exactement symétriques de chaque côté du Rhône, et que, par conséquent, il n'y a pas de raison, admettant l'un, d'exclure l'autre. C'est certainement une anomalie choquante de voir que l'auteur de la *Flore du bassin moyen du Rhône* cite souvent les localités de Crest, de Montélimar, de Nyons et du Buis, et d'autre part passe complètement sous silence celles de la Voulte, de Privas, de Cruas et de Viviers. Je soupçonne que le parti pris de l'auteur à cet égard vient de ce que la Flore du département de l'Ardèche

est peu connue ; mais, au moins, fallait-il poser quelques jalons et montrer aux botanistes l'étendue des lacunes à combler ?

En second lieu, j'aurais à signaler l'omission d'un grand nombre de localités de plantes rares, intéressantes et dignes d'être mentionnées, et, en outre, l'irrégularité de plusieurs indications géographiques. Mais le détail de ces additions et corrections m'entraînerait trop loin au-delà des limites assignées à une simple Notice bibliographique. Ce sera l'objet d'un article spécial dont j'ajourne la publication jusqu'à ce que j'aie pu recueillir des renseignements sur plusieurs parties peu connues du bassin du Rhône, le plus riche et le plus varié de toute la France sous le rapport botanique.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, je suis complètement d'accord avec le savant auteur de la *Flore du bassin moyen du Rhône* pour proclamer hautement qu'un travail de statistique ne peut être l'œuvre d'un seul homme et exige le concours désintéressé de tous les naturalistes qui ne se laissent pas envahir par des préoccupations égoïstes et jalouses (1).

Voici, en effet, en quels termes M. Cariot termine la Préface placée en tête du premier volume de son ouvrage : « Malgré tous mes soins, j'ai dû commettre des erreurs et faire quelques omissions, je prie les botanistes de les signaler. Heureux si, aidé par eux dans mon travail, je puis propager l'amour et le goût de la Botanique. »

D' SAINT-LAGER.

Les Roses des Alpes-Maritimes, par E. BURNAT et Aug. GREMLI. Genève et Bâle 1879 ; chez Georg.

L'ouvrage que M. Burnat vient de publier avec la collaboration de M. Gremlî ne contient pas seulement la monographie des Roses des Alpes-Maritimes, il renferme encore de nombreuses et utiles observations. Mais ce qui lui donne le plus d'intérêt

(1) Tout botaniste qui a trouvé une localité nouvelle d'une plante rare ou intéressante a d'ailleurs un moyen bien simple d'établir ses droits à la priorité de la découverte, c'est d'adresser à la Société botanique de Lyon ou à toute autre Association scientifique une note contenant les renseignements qu'il veut fournir, en ayant soin de s'assurer préalablement de l'exactitude de sa diagnose, ou mieux encore, en joignant à sa note des échantillons de la plante qu'il a trouvée.